Anna Stürgkh, députée européenne (Autriche) – Renew Europe

Membre titulaire de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE)

Antoine Larcher

Eurodéputée depuis juillet 2024, je siège pour **NEOS**, les libéraux autrichiens, au sein du groupe **Renew Europe**. Membre titulaire de la commission **ITRE** et suppléante en ENVI et IMCO, j'ai été **rapporteure** du rapport « Réseaux d'électricité : l'épine dorsale du système énergétique de l'UE », adopté en juin 2025[1]. J'ai ensuite été **rapporteure fictive de Renew** sur les deux textes législatifs du paquet réseaux : la révision du règlement TEN-E et la directive d'accélération des permis. Avant Bruxelles, j'ai présidé les JUNOS, les jeunes libéraux autrichiens, et étudié l'histoire à Cambridge. Je viens d'un **pays de transit** au cœur du réseau électrique européen, riche en hydroélectricité et attaché à un mix sans nucléaire. Mon engagement tient en une conviction : **ambition climatique, sécurité énergétique et compétitivité ne s'opposent pas, elles se construisent ensemble, à l'échelle européenne.**

Partie 1 – Contexte de la mise à l'agenda européen

La nouvelle flambée des prix du gaz et du pétrole, les tensions au Moyen-Orient et la canicule historique de l'été 2026 rappellent que l'Europe reste dépendante d'énergies fossiles importées[2]. Cela nous rappelle que **la politique énergétique est une politique de sécurité**, et que malgré le contexte l'Europe doit tenir son cap climatique et ses objectifs[3]. Cette politique énergétique pourra être efficace à travers une simplification de la législation, tout en coordonnant mieux les plans nationaux énergie-climat (PNEC). Cela passe cependant par une meilleure harmonisation de la stratégie européenne, puisque la complexité vient moins des règles européennes que de 27 approches nationales qui partent dans des directions différentes.

Partie 2 – Configuration des négociations

Renew est en position pivot, notre ligne permet de bâtir des ponts. Nous avons un cap clair et nous soutiendrons tous les groupes qui accepteront de travailler dans le même sens que nous. J'ai par exemple soutenu la simplification du reporting des entreprises, mais j'ai voté contre tout affaiblissement du marché carbone[4]. **Simplifier les procédures, oui ; abaisser l'ambition, non.**

Dans la société civile, les ONG climatiques alertent sur un risque de backsliding, tandis que les fédérations industrielles réclament de la souplesse. Je rappellerai que l'économie elle-même demande

[1] Parlement européen, Rapport sur les réseaux d'électricité : l'épine dorsale du système énergétique de l'UE, A10-0091/2025, rapporteure Anna Stürgkh : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/A-10-2025-0091_EN.html

[2] Commission européenne, Plan d'action pour une énergie abordable, février 2025.

[3] Votes sur l'objectif climatique 2040, 13 novembre 2025 et 10 février 2026 : HowTheyVote.eu, fiche Anna Stürgkh, https://howtheyvote.eu/members/256839 ; NEOS, « NEOS bekennen sich klar zum Klimaziel 2040 », OTS, 5 novembre 2025 : https://www.ots.at/presseaussendung/OTS_20251105_OTS0129/neos-bekennen-sich-klar-zum-klimaziel-2040

[4] Vote sur la réserve de stabilité du marché de l'ETS, 15 septembre 2026 : https://howtheyvote.eu/votes/196438 ; vote sur l'omnibus I, 13 novembre 2025 : https://howtheyvote.eu/votes/180948

un cap clair : plus de 150 entreprises ont soutenu publiquement des objectifs ambitieux et stables[5], et c'est dans ces conditions que nous pourrons obtenir des investissements importants pour la transition.

Je respecte pleinement l'article 194 du traité. Chaque État choisit son mix énergétique : l'Autriche ne veut pas du nucléaire, et c'est sa prérogative. **Mais le choix du mix ne dispense personne de l'objectif commun, ni des réseaux qui permettent d'y parvenir.**

Mes lignes rouges sont claires : aucun recul des objectifs, aucun retour du gaz fossile par la petite porte[6], aucun label européen pour le nucléaire.

Partie 3 – Prospective et stratégie

L'Europe n'a pas un problème de diagnostic, mais de mise en œuvre. Cette révision doit faire des PNEC de véritables plans d'investissement, et donner enfin à la gouvernance de l'union de l'énergie les moyens de ses ambitions.

1. Une architecture d'objectifs fiable

Les objectifs ne doivent pas être constamment assouplis ou reportés : les investissements vont là où le cap est clair. Je défends le maintien d'objectifs européens juridiquement contraignants pour les renouvelables et l'efficacité énergétique, atteints par des contributions nationales inscrites dans les PNEC. Le règlement doit au minimum s'aligner sur les 42,5 % de renouvelables en 2030 de la directive révisée, puis tracer une trajectoire cohérente avec 2040. Le principe de l'article 14, qui interdit toute révision à la baisse des contributions, doit être maintenu, y compris en période de crise.

Là où l'on peut électrifier, il faut électrifier. Je soutiens un objectif européen contraignant d'électrification de 46 % en 2040, contre 23 % aujourd'hui, décliné en trajectoires nationales dans les PNEC. Je demande aussi un calendrier européen commun de sortie des subventions aux énergies fossiles, qui atteignent 111 milliards d'euros par an. En revanche, je m'opposerai à toute comptabilisation ou à tout label du nucléaire dans le règlement : chaque État reste libre de son mix, mais l'Union n'a pas à ériger le choix des uns en modèle pour les autres.

2. Des PNEC transformés en plans d'investissement

Un plan sans chiffres n'est qu'une liste de vœux. Chaque PNEC doit contenir une évaluation chiffrée des besoins par secteur, les sources de financement publiques et privées, une liste de projets prioritaires incluant les projets transfrontaliers, et une prise en compte du risque climatique. Ces plans doivent être coordonnés avec la planification européenne des réseaux électriques et des transports. Les besoins sont considérables : 584 milliards d'euros d'investissements dans les réseaux d'ici 2030.

3. Solidarité, prix abordables et sécurité

Le courant ne s'arrête pas aux frontières, la facture non plus. La solidarité passe d'abord par un partage équitable des coûts des infrastructures transfrontalières. Elle passe aussi par un budget européen à la hauteur : la baisse de 19,8 % des crédits pour les infrastructures énergétiques transfrontalières dans

[5] NEOS, « Klimaneutralität ist Europas Wettbewerbsvorteil », OTS, 2 juillet 2025 : https://www.ots.at/presseaussendung/OTS_20250702_OTS0091/neos-zum-eu-klimaziel-2040-klimaneutralitaet-ist-europas-wettbewerbsvorteil

[6] NEOS, « Beschluss des EU-Parlaments steht – bessere Stromnetze für günstigere Energie », OTS, 10 septembre 2026 : https://www.ots.at/presseaussendung/OTS_20260910_OTS0059/neos-beschluss-des-eu-parlaments-steht-bessere-stromnetze-fuer-guenstigere-energie

le cadre financier 2028-2034 est irresponsable[7]. Cela ralentit l'expansion du réseau et diminue ainsi la perspective d'une énergie moins chère. Aussi, les recettes du marché carbone doivent être réinvesties dans des projets concrets, et chaque PNEC doit fixer un objectif chiffré de réduction de la précarité énergétique, fondé d'abord sur la rénovation des logements.

[7] NEOS, « Investitionen in unsere Zukunft sind kein Brüssler Wunschkonzert », OTS, 15 octobre 2026 : https://www.ots.at/presseaussendung/OTS_20261015_OTS0042/neos-investitionen-in-unsere-zukunft-sind-kein-bruessler-wunschkonzert